



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les AED, AESH et APSH. Leurs salaires doivent être revalorisés sans augmentation de la charge de travail, de vrais statuts de la Fonction publique doivent être créés. En votant FSU, vous permettez aux élu·es de continuer à vous défendre face au Rectorat et aux responsables des PIAL.

En votant FSU, vous donnez les moyens aux militant·es de vous informer sur vos droits, de vous aider à les faire valoir et de vous accompagner dans vos réclamations.

Face à l'opacité grandissante de l'Administration, la FSU, avec vous, continuera à construire la lutte pour un vrai métier et des élèves bien accompagnés !

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Pour la FSU, les AED et les AESH doivent être rémunéré·es sur la base d'une grille de catégorie B revalorisée, garantissant une progression régulière du traitement et reconnaissant leur niveau de qualification. Nous exigeons que le salaire minimum dans la fonction publique soit porté à 1850 € nets mensuels, et l'indexation du salaire sur les prix. Grâce aux interventions de la FSU en CTM, le versement de l'indemnité REP+ pour les AED et AESH est prévue au budget 2023.

VOTRE CONDITION D'EMPLOI

Bien qu'exerçant une mission de service public pérenne, les AESH demeurent des agent·es contractuel·les de l'État au statut précaire : quotité de travail trop faible, salaire minimum, conditions de travail indignes...

La FSU s'engage pour votre avenir en portant la création d'un corps statutaire assurant une reconnaissance professionnelle, une perspective de carrière et une hausse de rémunération.

VIE SCOLAIRE

Le recrutement des AED par les établissements est la principale cause de précarité. La FSU revendique le recrutement par les recteurs de tous les AED, y compris en CDD et que la possibilité de signer des contrats de trois ans soit donnée à celles et ceux qui le souhaitent. Le chantage au renouvellement doit cesser !

VOS DROITS

En tant qu'agent·es sous contrat, les AED et AESH sont soumis·es aux décisions arbitraires de leur employeur, le plus souvent à leurs dépens. La FSU s'engage pour une gestion plus respectueuse de vos droits : application de la réglementation commune aux contractuel·les, amélioration des droits à congés ou à formation, accès à l'action sociale...

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





DANS LES ACADÉMIES

Les él·u-es et militant·es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CCP

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les él·u-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé·es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

À Paris, les él·u-es veillent à ce que les droits des AESH et AED soient respectés :

frais de transport, CESU garde d'enfants, prestations d'action sociale, CPF, stage MIN, emploi du temps concertés, limitation du nombre d'élèves suivi·es, défense en cas de non renouvellement injustifié...

Ils et elles accompagnent les collègues dans la constitution de leurs dossiers, jusqu'au tribunal administratif si nécessaire.

Vos él·u-es SNES, SNUipp et SNUEP luttent pour que la CCP soit une instance permettant **l'amélioration des droits des AED et AESH.**

ABANDON DES PIAL POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les PIAL servent à camoufler le sous-investissement massif de l'État en matière de handicap alors que la loi de 2005 impose l'obligation de moyens. La FSU dénonce la mutualisation qui est devenue la norme avec le PIAL et dégrade la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap et les conditions de travail des AESH et des enseignant·es. La FSU revendique l'abandon des PIAL et une politique d'inclusion centrée sur les besoins de l'élève.

VIE SCOLAIRE

Améliorer les conditions de travail des AED est une nécessité. Leurs missions doivent être reconnues à leur juste valeur, pour le bien des élèves et le bon fonctionnement des établissements. La FSU exige l'allègement du temps de travail des AED pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études. Le recrutement d'AED en nombre suffisant doit permettre à chacun·e d'exercer ses missions dans les meilleures conditions.

ÉLUE EN CCP elle témoigne



Depuis presque 10 ans j'exerce ce métier, c'est ma réalité quotidienne. En tant que représentante du personnel à la CCP, j'accompagne, je conseille, je défends les collègues AESH, individuellement et collectivement. Grâce à notre action, nous avons gagné l'annulation des non-renouvellements de contrat.

Cécile Stassi
AESH 1^{er} degré

ÉLUE EN CCP elle témoigne



En tant qu'élue à la CCP, j'accompagne et défend les collègues pour faire valoir et respecter leurs droits : paiement du salaire, CDI-sation, respect de leurs vœux de mobilité etc.. Je continuerai également à réclamer que l'académie procède aux entretiens professionnels triennaux pour faire le point sur leur carrière et leurs besoins en formation.

Virginie Cassand
AESH 2^e degré



ENGAGÉ·ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

